

**Contact :** Association Seine-Moselle-Rhône - 8 rue Saint Florentin - 75001 PARIS  
Tél. : 01.42.60.36.13 - E-mail : [contact@seine-moselle-rhone.asso.fr](mailto:contact@seine-moselle-rhone.asso.fr)  
Web : [www.seine-moselle-rhone.asso.fr](http://www.seine-moselle-rhone.asso.fr)

ÉDITORIAL D'ANDRÉ ROSSINOT, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION SEINE-MOSELLE-RHÔNE,  
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND NANCY ET ANCIEN MINISTRE

## Réforme territoriale et COP 21, un nouvel élan pour le transport fluvial



Cette année 2015 est un prélude à des bouleversements majeurs, en termes d'organisation de nos territoires, de financement des projets d'infrastructures et, je l'espère, de lutte contre le changement climatique à l'issue de la Conférence « Paris Climat 2015 » (COP 21 de l'ONU) : dans ce contexte, le transport par voies navigables, que notre association entend promouvoir, a toute sa place et devrait être particulièrement concerné par cette nouvelle donne.

Fruits de la réforme territoriale, de nouveaux ensembles régionaux vont être créés au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Pour le Grand Est français, cette réforme se traduira par la création de « Champagne-Ardenne - Lorraine - Alsace » et « Bourgogne - Franche-Comté ». Ces futures entités seront amenées à déterminer de nouveaux schémas régionaux de transport et d'aménagement des territoires. Dans cette perspective,

il me semblera nécessaire de réévaluer la pertinence économique, sociale et environnementale des projets de liaisons fluviales interbassins Nord-Sud et Ouest-Est : Saône-Moselle, Saône-Rhin et Seine-Est.

L'autre phénomène à retenir, qui sera amplifié dans les prochains mois, est le poids acquis par les régions en matière d'infrastructures de transport. Les dernières négociations actuellement menées sur les Contrats de Plan Etat-Région, dont les volets « mobilité multimodale » représentent plus de la moitié des budgets engagés, en sont une première démonstration. J'en veux également pour preuve la perspective d'une Société de projet Seine-Nord Europe, qui a fait l'objet d'un amendement gouvernemental au projet de loi sur la croissance et l'activité. Confirmée par le second rapport du Député Rémi PAUVROS sur Seine-Nord Europe, cette Société de projet réunirait l'Etat, Voies navigables de France (VNF) et les collectivités participant au financement de l'infrastructure, et aurait pour mission de « construire le canal et d'assurer son développement » sur l'ensemble du réseau Seine-Escaut.

A propos de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Paris en fin d'année, l'enjeu est de taille : il s'agit d'aboutir, pour la première fois, à un accord universel et contraignant permettant de lutter efficacement contre le dérèglement climatique et d'accélérer la transition vers des économies sobres en carbone. Etant chargé pour ce grand rendez-vous international de représenter les « Territoires urbains », résultat de la fusion en cours entre l'Association des Maires des Grandes Villes de France (AGMVF) et de l'Association des Communautés Urbaines de France (ACUF), je ne manquerai pas de rappeler combien la logistique par voie d'eau et les projets de liaisons fluviales interbassins, que nous portons et soutenons au sein de l'association Seine-Moselle-Rhône, constituent de vrais outils de « décarbonation » de nos économies mais également de véritables choix de société. Notre association envisage de mener un certain nombre d'actions de communication et de sensibilisation dans la perspective de ce grand rendez-vous.



## L'association déplore l'absence de restitution des études Saône-Moselle.Saône-Rhin et propose d'être davantage associée aux nouvelles réflexions de VNF

C'est au sein de l'Hôtel de l'Industrie à Paris que notre association a organisé son Assemblée Générale annuelle ainsi qu'un débat sur les perspectives d'aménagements et les stratégies fluviales et intermodales au sein du corridor de transport européen Mer du Nord - Méditerranée. L'occasion pour l'association de rappeler l'importance du projet Saône-Moselle.Saône-Rhin, et de souhaiter être davantage associée aux réflexions animées par VNF sur l'eurocorridor Amsterdam-Marseille.

En ouverture des débats, André ROSSINOT, Président de l'association, a souligné les récentes avancées qu'ont connues le projet Seine-Nord Europe, avec la décision du Gouvernement de créer une Société de projet associant les principaux acteurs et financeurs de ce projet (Etat, VNF, collectivités). Cette perspective a été ajoutée au projet de loi pour la croissance et l'activité. Cette dynamique doit servir aux autres projets d'aménagements fluviaux, tels que Saône-Moselle.Saône-Rhin, qui devraient constituer des projets stratégiques pour les futurs ensembles régionaux issus de la réforme territoriale (voir page 3).

### L'étude multimodale coordonnée par VNF sur le corridor Amsterdam-Marseille

Pascal GIRARDOT, Directeur général délégué de VNF, a fait un point sur l'étude multimodale menée sur le corridor Amsterdam-Marseille par VNF, en lien avec RFF et différents partenaires dont le Grand Port Maritime de Marseille. Cette étude en voie d'achèvement pour fin 2015 devrait mettre à jour les différentes stratégies multimodales à mettre en œuvre. Elle constituera en cela des éléments de réflexion apportés à Peter BALÁZS, coordinateur du corridor européen multimodal « Mer du Nord Méditerranée ». Quant à la restitution des études Saône-Moselle.Saône-Rhin, il a rappelé que le Directeur général de VNF s'était engagé à les partager avec les acteurs territoriaux. Si certaines études restent à achever, les études de filière et le modèle de trafic, aujourd'hui finalisés, constituent selon lui des éléments importants à présenter aux territoires concernés.

André ROSSINOT a vivement regretté que l'association et les territoires n'aient pas été associés à cette nouvelle démarche d'études multimodales, tout comme Jean-François DALAISE, Vice-Président de l'association, qui estime que ces nouvelles études souligneront sans doute l'intérêt stratégique du projet de liaison interbassin Saône-Moselle.Saône-Rhin. A titre de rappel, la demande réitérée par nos soins auprès de VNF Siège et du Préfet coordonnateur de la tenue d'un Comité de pilotage est restée sans suite.

### L'articulation transport maritime / transport fluvial

Plusieurs intervenants, comme Jacques TRORIAL, Président délégué de l'Union des Ports Français, et Hélène THIEBAUT, Attachée de communication du Port autonome de Liège, ont rappelé l'importance de la relation entre ports maritimes et ports fluviaux. L'exemple du Port autonome de Liège, en connexion directe avec les ports maritimes d'Anvers et de Rotterdam, en est une illustration. La compétitivité des ports fluviaux a également été évoquée à travers la modernisation du port de l'Aube à Nogent-sur-Seine, qui devrait bénéficier de la mise à grand gabarit de la Seine amont depuis Bray-sur-Seine à l'horizon 2020/2022.



De g à d : Richard JOURNET, Directeur de cabinet du Maire de Nogent-sur-Seine, Jacques TRORIAL, Président Délégué de l'Union des Ports Français, Hélène THIEBAUT, Attachée de communication du Port autonome de Liège, André ROSSINOT, Président de l'association, Pascal GIRARDOT, Directeur général délégué de VNF et Julien COLAS, Responsable du pôle Climat-Energie, Entreprises pour l'Environnement

Projection géographique des projets fluviaux qui concernent le Grand Nord-Est français (réalisée par l'association SMR)

## Le transport fluvial au cœur de stratégies climat d'entreprises



Intervenant au débat du 18 février, Julien COLAS est responsable du pôle climat de l'association Entreprises pour l'Environnement (EpE), qui regroupe une quarantaine de grandes entreprises qui veulent mieux prendre en compte l'environnement dans leurs décisions stratégiques et dans leur gestion courante. Il a présenté, lors du débat, le guide récemment réalisé par EpE sur les stratégies climat des entreprises dans le domaine de la mobilité. Il a notamment souligné la place du transport fluvial, mode de transport bas-carbone, dans les stratégies d'approvisionnement de certaines entreprises, et dans différents projets de logistique urbaine.

Télécharger le guide : <http://www.epe-asso.org/strategies-des-entreprises-pour-le-climat-la-mobilite-novembre-2014/>



## RÉFORME TERRITORIALE

# Encourager une nouvelle réflexion sur les projets fluviaux au sein des futurs ensembles régionaux

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la France comptera 13 régions contre 22 précédemment, suite à la mise en œuvre de la réforme territoriale souhaitée par le Gouvernement. Cette réorganisation sera une condition favorable pour réévaluer les stratégies d'aménagement du territoire et de transport multimodal.

D'ores et déjà, un certain nombre de Préfets préfigurateurs ont été chargés d'esquisser, d'ici juin 2015, une organisation fonctionnelle et une implantation géographique pour chaque direction régionale unique.

### Des régions davantage impliquées dans le financement des projets et leur exploitation économique

Pour André ROSSINOT, cette réforme territoriale doit être l'occasion d'un nouvel élan en termes d'aménagement. Les futurs ensembles régionaux, tels que « Champagne-Ardenne - Lorraine - Alsace » et « Bourgogne - Franche-Comté », devront engager une nouvelle réflexion sur les projets de développement économique et d'aménagement du territoire d'échelle régionale comme les projets Saône-Moselle.Saône-Rhin ou encore Seine-Est. Cette réforme encourage une réflexion solidaire et favorise le portage financier de ces projets, puisque les contributions de ces nouvelles régions seront des éléments décisifs à leur réalisation.

De la même manière, le rapprochement en cours entre les Conseils Economiques, Sociaux et Environnementaux Régionaux permettra aux représentants des forces économiques, patronales comme syndicales, d'aborder la problématique des transports, s'agissant notamment des marchandises, dans un esprit nouveau.

Dans la perspective de cette nouvelle organisation territoriale, notre association a pris un certain nombre d'initiatives. Sur le plan européen, cette volonté s'est traduite par différents courriers adressés à Jean-Claude JUNCKER, Président de la Commission européenne, et Peter BALÁZS, Coordinateur du corridor de transport européen n°9. S'agissant du Grand Est, notre association a été à l'origine d'un courrier, que Philippe RICHERT, Président du Conseil régional d'Alsace et Président du Consortium international pour le développement des voies navigables, a bien voulu cosigner avec André ROSSINOT à l'attention du Directeur général de VNF sur les perspectives de restitution des études Saône-Moselle.Saône-Rhin. En direction de la Champagne-Ardenne, notre association a pris contact avec François BAROIN, Sénateur-Maire de Troyes et Président de l'Association des Maires de France.



## Focus sur les projets Saône-Moselle.Saône-Rhin et Seine-Est

Ces deux grands projets de liaisons fluviales interbassins seraient à même de structurer le transport de marchandises dans le grand quart Nord-Est français.

Sur l'axe Nord-Sud, le projet Saône-Moselle.Saône-Rhin contribuerait à désengorger les flux logistiques sur le sillon lorrain et le couloir rhodanien, à développer la navigation sur le Rhône et à élargir l'arrière-pensée des ports de Marseille et de Sète.

Sur l'axe Ouest-Est, le projet Seine-Est permettrait, en complémentarité du projet Seine-Nord Europe, d'assurer la continuité du réseau navigable entre la Seine et le bassin rhénan, et ainsi élargir en profondeur l'arrière-pensée continentale des ports du Havre, de Rouen et de Dunkerque.

La future organisation régionale de notre territoire constituera une occasion unique pour réévaluer la pertinence socio-économique de ces projets. Dans cette perspective, et dans un contexte où le Gouvernement multiplie les débats publics, un débat spécifique au projet Saône-Moselle.Saône-Rhin, devrait pouvoir être organisé comme prévu dans la loi Grenelle 1.

< Projection géographique des projets fluviaux qui concernent le Grand Nord-Est français (réalisée par l'association SMR)



## Le point sur les projets fluviaux dans le grand Est

La nouvelle génération des contrats de plan Etat-région (CPER) 2015-2020 représente un investissement de 12,5 milliards d'euros. Parmi les 5 volets de ces Contrats de plan, le volet « Mobilité multimodale » bénéficie globalement de 6,7 milliards d'euros. Focus sur les projets fluviaux des CPER des régions Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace.

En ce qui concerne la région Champagne-Ardenne, les contours du prochain contrat de plan restent à valider en raison des négociations actuellement en cours sur les projets d'infrastructures.

S'agissant de la Lorraine, le CESER souligne que le CPER 2015-2020 est en retrait de plus de 34 % par rapport au précédent, ce qui place la Lorraine au 15<sup>ème</sup> rang des régions françaises en euro/habitant. Le CESER souligne à ce titre que le Pacte Lorraine ne doit pas être considéré comme une composante du CPER. Dans le domaine fluvial, le CPER prévoit principalement la poursuite du projet « Moselle 2020 », des travaux sur le barrage du Liégeot et l'allongement de l'écluse de Clévant.

Pour ce qui concerne l'Alsace, différentes opérations inscrites au CPER devraient accroître la compétitivité du transport par voies navigables : restauration des écluses de Gamsheim sur le Rhin, développement d'une ligne conteneurs sur le canal de la Marne au Rhin et développement du trafic sur le canal du Rhône au Rhin branche sud. Par ailleurs, la mise en place d'un système d'information fluviale sur le Rhin supérieur devrait faire l'objet d'une étude spécifique.

Dans la perspective de la fusion de ces trois régions et de la mise en commun des CPER prévue fin 2016, l'association Seine-Moselle-Rhône sera particulièrement vigilante quant au respect de la dimension stratégique et prioritaire des projets fluviaux.



Transport de voitures à l'écluse d'Amfreville © VNF

### Le Bureau de l'association

Suite à l'AG du 18 février 2015, la composition du Bureau de l'association est la suivante :

#### Président :

- André ROSSINOT, Président du Grand Nancy, ancien Ministre

#### Vice-Président trésorier :

- Jean-François DALAISE, administrateur de Ports de Paris/HAROPA

#### Vice-Présidents :

- Jacques TRORIAL, Président délégué de l'Union des Ports Français
- Charles GUENÉ, Sénateur de la Haute-Marne
- Patrice BEITZ, élu de la CCIR Paris Ile-de-France

#### Vice-Présidente Europe :

- Nathalie GRIESBECK, Députée européenne (circonscription Grand Est)

#### Secrétaire :

- Dominique POTIER, Député de Meurthe-et-Moselle

Par ailleurs, Françoise BRANGET, Présidente déléguée du Consortium International pour le développement des Voies navigables, rejoint également le nouveau Bureau de l'association.



### 2<sup>e</sup> rapport du Député R. PAUVROS sur Seine-Nord Europe

Le Député du Nord Rémi PAUVROS, a remis le 5 mai 2015 au Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, son second rapport sur le projet Seine-Nord Europe. Véritable feuille de route appelée à structurer le projet, ce rapport contient 10 propositions. Les acteurs clés du transport fluvial ont salué la qualité de ce rapport qui préconise quelques innovations. La proposition phare est la création d'une Société de projet dotée de compétences de développement économique sur le réseau Seine-Escaut. Autres innovation avancée pour ce qui est du financement de l'infrastructure : l'application de la Directive Eurovignette III sur l'axe Nord-Sud concerné.

### Rencontre avec la Ministre-Présidente du Land de Sarre

Début 2015, André ROSSINOT s'est entretenu à Sarrebruck avec Annegret KRAMP-KARRENBAUER, Ministre-Présidente de la Sarre, et a notamment pu évoquer avec elle les questions d'aménagements fluviaux sur la Moselle.

### Taxe autoroutière en Allemagne prévue pour 2016

L'Allemagne s'apprête à mettre en place, au 1er janvier 2016, une vignette pour circuler sur ses autoroutes. Décidée par la Commission européenne et par certains pays voisins, cette nouvelle taxe risque de déporter une nouvelle part de trafic fret routier sur le Grand Est français, déjà engorgé par le trafic de poids lourds en transit. Face à cette situation, notre association souligne l'urgence à trouver de nouvelles solutions pour remplacer l'écotaxe poids-lourds.

### Plan stratégique 2015-2020 de Voies navigables de France

Après une phase de concertation engagée avec les personnels, ainsi que l'ensemble des acteurs et partenaires du fluvial, VNF devrait définitivement adopter en juin 2015 son projet stratégique pour la période 2015-2020. Côté investissements, l'établissement devrait concentrer ses moyens sur les projets Bray-Nogent, Mageo et Seine-Nord Europe / Seine-Escaut.

### Hommage à l'action de François BORDRY à la tête de VNF

A l'heure où François BORDRY, inspecteur général du CGEDD, va prendre sa retraite, l'association Seine-Moselle-Rhône tenait à saluer son action et son implication en tant de Président de VNF entre 1994 et 2008, au service du rayonnement de la voie d'eau et du grand gabarit.

### Nos prochains rendez-vous

Grâce au soutien des nouveaux membres de notre Bureau, les prochaines Assemblées Générales de notre association devraient se dérouler à la CCIR Paris Ile-de-France en mars 2016, puis au Sénat en 2017.